ELECTIONS LEGISLATIVES DE NOVEMBRE 1962

FRANCE LIBRE

En 1960, lorsque Charles de Gaulle cessa d'incarner la rigueur et la pureté politiques pour s'égarer vers le pouvoir personnel, j'ai rompu — douloureusement mais fermement — avec celui dont je m'étais, pendant dix-neuf ans, considéré comme le disciple.

Je n'ai pas pour autant renié ma condamnation du système des vieux partis qu'en 1946, j'avais été — à vingt-six ans — **le** seul parlementaire à dénoncer.

Cependant il n'est pas de République sans pluralité d'opinions et **je reproche d'abord au Chef de l'Etat d'avoir** — en violant la Constitution et en s'emparant de tous les pouvoirs — **créé un vide politique où la France démocratique risque de s'effondrer.**

Mais la lutte entre les partisans du OUI et les partisans du NON est aujourd'hui dépassée.

Pour l'électeur du VI[e] arrondissement, le problème est simple : veut-il s'abandonner à un parti qui entend devenir unique : l'U.N.R. ? Veut-il retrouver les « délices et les poisons » du précédent système dont le C.N.I. (« Indépendants ») est un aimable exemple ? **Ou souhaite-t-il du neuf et de l'actif ?**

Je ne vous propose pas un de ces programmes diffus et irréalisables où se sont embourbés les formations politiques de la IV[e] République et leurs représentants. Je ne viens pas non plus vous chanter les louanges d'un prophète.

Voici les objectifs limités, précis, réalisables, pour lesquels j'entends lutter si je suis élu député du VI[e] arrondissement.

UNE CONSTITUTION MODERNE

L'élection du Président de la République au suffrage universel n'est une réforme heureuse que si elle est tempérée par un véritable Parlement d'une part et, d'autre part, par la **décentralisation** des institutions.

Le duumvirat formé par le Président de la République et le Premier Ministre doit être assisté par **une équipe restreinte de Ministres** (si le nombre des ministres est limité à sept ou huit, leur fonction prend l'importance et l'autorité qui leur a manqué jusqu'ici).

La création d'un poste de Vice-Président de la République, Garde des Sceaux assurerait la succession « en cas de malheur ».

Le Conseil Economique doit devenir une assemblée parlementaire à part entière.

L'actuel Sénat doit être maintenu. Il n'est pas un candidat, dans le VI[e] arrondissement, qui ne s'honore d'avoir dans sa circonscription un Sénat qui a prouvé qu'il n'était pas une force rétrograde mais un élément de résistance au pouvoir personnel.

UNE REORGANISATION BICEPHALE DES PARTIS

En dehors des partis communiste et U.N.R., dont les cas sont « particuliers », on compte en France quatre grands partis : le parti socialiste, le parti radical-socialiste, le M.R.P. et le C.N.I. (« Indépendants »). **Mais les divisions auxquelles correspondent ces partis sont artificielles.** Il existe deux sortes de Français : les traditionnalistes et les hommes de progrès.

Un député sans liens avec les partis existants pourra contribuer avec plus d'autorité à l'union des anciennes formations, préfiguration d'une organisation bicéphale du Parlement : **un grand parti travailliste, un grand parti conservateur.**

UNE DECENTRALISATION QUI DECONGESTIONNE PARIS ET FASSE CONTREPOIDS AU REGIME FORT

Non seulement économique, mais politique, administrative et culturelle, la **décentralisation** est indispensable contre l'hémorragie cérébrale dont est menacée la France à Paris. Par ailleurs, dans un régime présidentiel, la **décentralisation** servira de contrepoids à l'augmentation du pouvoir central.

La France serait divisée en cinq ou six grandes régions, avec capitales-annexes.

UN PLAN ECONOMIQUE DE LEGISLATURE

Préparé par le Conseil Economique et approuvé par l'Assemblée Nationale, un plan des activités économiques du Pays doit être établi à chaque législature.

Voici les éléments prioritaires du prochain plan :

DES LOGEMENTS PLUS NOMBREUX. La V[e] République rétablie doit être une République bâtisseuse plutôt que belliqueuse. Il est infiniment plus important de construire des logements que de créer une force de frappe à l'illusoire puissance.

UN IMPOT SIMPLIFIE. L'impôt ne sera plus efficace et plus juste que dans la mesure où il deviendra compréhensible.

UNE JEUNESSE ENCOURAGEE. L'écolier français, surchargé de cours et de devoirs, apparaît comme un petit bagnard. Même avec une scolarité prolongée, **l'écolier français doit disposer, comme l'écolier scandinave, d'après-midis réservées aux sports, à l'art et à la lecture.**

Après l'école, le service militaire pourrait aider puissamment à la formation de la jeunesse. **La réorganisation du service militaire doit faire de celui-ci un service d'éducation sociale, intellectuelle et civique.**

UNE VIEILLESSE SECOURUE. On ne se soucie du sort des vieux qu'en période électorale. Le premier devoir d'un député est d'agir pour que l'assistance médicale gratuite leur soit portée à domicile, qu'ils aient le droit d'aller gratuitement au cinéma, que, d'une façon générale, leur pouvoir d'achat soit augmenté.

LA REDUCTION DU TRAITEMENT D'J DEPUTE. Dans une rénovation économique de la France, le député doit donner l'exemple. Le traitement actuel des parlementaires est un des scandales du régime. Ce traitement, qui est de plus de 5.500 NF par mois, doit être réduit de moitié.

L'EUROPE UNIE

L'absence de l'Europe Unie a été tristement évidente lors de l'affaire de Cuba.

L'Europe doit s'organiser en dehors des questions de prestige et de chauvinisme. Le marché commun est un premier pas dans cette voie, mais, sans la création spectaculaire — avec des capitaux internationaux — d'une **capitale européenne,** la formation de l'Europe Unie risque de demeurer longtemps une chimère.

Une des premières tâches d'un député, qui parle les principales langues européennes, serait d'être un des pèlerins de cette Europe Unie indispensable à l'équilibre mondial.

Electeurs, électrices du VI[e] arrondissement, vous hésitez à élire un député solitaire ? Vous pensez que s'il est membre d'un parti, même décrié, votre député aura plus de poids et d'autorité ?

Pourquoi ?

Membre de l'important parti des Indépendants, le député sortant a-t-il, tant soit peu, fait parler de lui pendant les quatre dernières années ?

En revanche un Pascal Arrighi, pour la droite, au cours de la dernière législature, un Mendès-France, pour la gauche, pendant la législature qui a précédé, n'ont fait entendre leur voix que dans la mesure où ils étaient francs-tireurs.

Face aux périls de la toute-puissance d'un seul homme s'appuyant sur un seul parti ou de l'anarchie des trop nombreux partis de jadis, je suis convaincu pour ma part qu'un groupe de députés dynamiques et courageux, hommes de progrès mais dépourvus de sectarisme, contribuerait puissamment à restaurer le Parlement de demain dans une dignité et une efficacité sans lesquelles il n'est pas de vraie démocratie.

Une chance en tout cas s'offre au VI[e] arrondissement de participer plus activement à l'orientation politique du Pays :



Votez :

Jean-Pierre GIRAUDOUX

Jean-Pierre GIRAUDOUX, âgé de 42 ans, est domicilié depuis vingt-deux ans dans le VI[e] arrondisement où il a fait ses études.

De tout temps, il a eu la vocation de l'action politique. En 1938, après la capitulation de Munich, malgré son très jeune âge, il s'efforce d'encourager, au cours de missions privées dans les Etats Danubiens, ceux qui ne cessent pas d'espérer, face à la pression allemande.

Mobilisé comme fantassin en mai 1940, il est un des premiers à rallier le Général de Gaulle, dès juillet 1940. Officier des Forces Navales Françaises Libres, il participe à la protection des convois alliés et à la chasse des sous-marins ennemis dans le Pacifique et l'Atlantique suds.

Au début de 1945, il revient en France et entre au Cabinet du Président du Gouvernement Provisoire. La même année, à l'âge de vingt-cinq ans, il est élu l'un des deux plus jeunes députés de France à l'Assemblée Nationale Constituante.

Lorsque de Gaulle se retire, en janvier 1946, impuissant devant l'hostilité des partis dont il avait pourtant encouragé la renaissance, Jean-Pierre Giraudoux, unique parlementaire fidèle à l'ancien chef de la France Libre, donne sa démission.

En mai 1946, dans le département de l'Allier, il mène seul campagne contre les partisans de la Constitution, qui conduira à sa perte la IV[e] République. Depuis lors, à sa modeste échelle, comme dans une guerilla, Jean-Pierre Giraudoux lutte contre le système dont, par ses articles, il annonce la fin honteuse.

La guerre d'Algérie l'entraînera de l'autre côté de la Méditerranée où il s'intéresse à la langue arabe qu'il peut lire et écrire.

Parallèlement à son action civique, Jean-Pierre Giraudoux publie différents romans, pièces et nouvelles. Il fonde deux importants prix littéraires.

Avec le Conseil d'Administation de la Ligue Urbaine et Rurale — fondée par son père, Jean Giraudoux, avant la guerre — il combat pour la protection des beautés de Paris et pour l'amélioration de logements trop souvent délabrés.

En 1958, l'avènement de la V[e] République l'emplit d'espoir et c'est avec un profond « chagrin » qu'il rompt, en 1960, avec le Chef de l'Etat quand celui-ci s'abandonne à l'orgueil et au machiavélisme.

Jean-Pierre Giraudoux parle russe et connaît à fond la Russie où il compte de nombreux amis. Parlant également l'anglais, l'allemand, l'italien, l'espagnol et, à un moindre degré, le portugais, ayant étudié sur place les problèmes qui se posent à la plupart des pays du vieux continent il est partisan éclairé et passionné de l'Europe Unie.

C'est ainsi qu'après sa rupture avec de Gaulle — dont le nationalisme lui paraît désormais dépassé — Jean-Pierre Giraudoux fonde le Centre d'Etudes de Politique Européenne, dont le Bulletin d'Information est poursuivi par le pouvoir pour son audace et son non-conformisme.

Suppléant : Michel BRETAGNE

En 1939, à 17 ans, Michel Bretagne entre à l'Ecole Normale d'Instituteurs. Instituteur pendant la guerre, il refuse d'obéir aux ordres de départ en Allemagne (S.T.O.) et échappe par miracle à la fusillade. Dans des circonstances particulièrement difficiles — il devient répétiteur pour gagner sa vie — il entreprend en 1944 des études de médecine qu'il termine en 1956. Depuis 1958, il est directeur médical d'un important laboratoire parisien. Il est aujourd'hui père de trois enfants.